

Troisième discussion informelle : « Approches agroécologiques et autres approches innovantes (y compris les outils pertinents tels que la numérisation) »

Contributions écrites du MSC

1. *Etes-vous d'accord avec les deux grandes catégories d'approches innovantes dégagées dans le rapport du HLPE : i) approches agroécologiques, et ii) approches fondées sur l'intensification durable ?*
2. *Etes-vous d'accord avec la conclusion du rapport du HLPE selon laquelle les approches agroécologiques et les approches connexes sont davantage axées sur la transformation des systèmes alimentaires, tandis que les approches fondées sur l'intensification durable et les approches connexes le sont plus sur l'efficacité de l'utilisation des intrants ?*

En tant que MSC, nous souscrivons à la catégorisation faite par le HLPE en approches agroécologiques et approches fondées sur l'intensification durable. Cette catégorisation permet de diviser les approches en fonction de leur contribution ou pas à des systèmes alimentaires résilients, afin d'identifier la voie adéquate vers la transformation dont nous avons besoin.

Le MSC partage également les conclusions du rapport quant à la reconnaissance du fait que les approches agroécologiques et les approches connexes sont davantage axées sur la transformation des systèmes alimentaires, bien que nous souhaiterions souligner que l'Agroécologie garantit également une efficacité à long terme à travers l'économie circulaire et les pratiques telles que le recyclage, tandis que les approches fondées sur l'intensification durable cherchent davantage à augmenter la productivité. Par ailleurs, ces approches « par paliers » peuvent présenter le risque de saper les progrès souhaités en faveur de la transformation et de la durabilité des systèmes.

La crise actuelle de la COVID-19 met encore plus en évidence les approches qui sont véritablement en mesure de répondre à la crise, à savoir les approches agroécologiques, et celles qui ne le sont pas. Les approches basées sur l'agriculture industrielle, qui peuvent être ajustées pour s'adapter à la catégorie de l'intensification durable, ont causé la destruction de notre environnement et de la biodiversité de la planète. Diverses études ont tissé un fort lien entre la rapide perte de diversité et la large expansion de cette pandémie, et des pandémies futures.

D'autre part, l'un des principes clés de l'Agroécologie consiste à maintenir l'équilibre entre les vies des êtres humains et de la planète, en préservant la biodiversité comme un pilier pour apporter la santé sous tous les angles : santé des animaux et des plantes, et santé des sols et de l'eau, deux éléments fondamentaux pour fournir un large éventail d'aliments garantissant notre santé humaine et empêcher une crise similaire à l'avenir. L'Agroécologie, en ce sens, n'empêche pas seulement les pandémies, mais elle assure aussi la résilience des systèmes alimentaires locaux dans toutes leurs dimensions. L'Agroécologie répond à de nombreux objectifs publics essentiels, ce qui lui permet ainsi d'engendrer une transformation holistique des systèmes alimentaires en allant au-delà de notre modèle économique actuel et en prenant pour base la solidarité et les relations sociales afin de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte pendant les crises telles que celle que nous connaissons aujourd'hui.

L'analyse approfondie du rapport du HLPE et ses premières contributions démontrent clairement que l'Agroécologie constitue une voie réelle vers la transformation afin d'aborder de manière systémique et intégrée l'ensemble des changements structurels nécessaires dans notre système alimentaire. L'Agroécologie a eu un effet catalyseur sur l'agencité des

personnes les plus affectées par l'insécurité alimentaire et la marginalisation à devenir les architectes et les moteurs de la justice socioéconomique dans leurs systèmes alimentaires.

En ce sens, l'Agroécologie doit faire partie du processus de transition vers les systèmes alimentaires que nous voulons obtenir, non seulement en termes de durabilité, mais aussi d'équité. Les petits producteurs et petites productrices d'aliments mettent déjà en pratique l'agroécologie depuis des décennies et continuent de le faire, aujourd'hui, sur les territoires, comme une voie vers la concrétisation progressive du Droit à l'alimentation. Ce processus politique devrait donc viser à renforcer et soutenir les pratiques qui existent déjà sur le terrain, afin de créer l'environnement politique adéquat pour permettre aux petits producteurs d'aliments d'augmenter les résultats bénéfiques que l'Agroécologie peut fournir du point de vue social, écologique et sanitaire.

3. *Existe-t-il des outils ou des technologies, comme la numérisation, susceptibles de contribuer à ces deux approches ? Si oui, dans quelles conditions ?*
4. *S'il est clair que les technologies numériques sont là pour rester, elles ne sont pas sans risques ou sans défis. Sur quel élément une ou des recommandations éventuelles sur la numérisation devrait-elle mettre l'accent en lien avec les systèmes alimentaires durables qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition ?*

La numérisation est un concept large en soi. La notion de numérisation ne revêtant pas une seule dimension, tout accord ou désaccord à son sujet doit être contrasté. En ce sens, la numérisation est une dimension qui doit être évaluée sur la base du cadre d'évaluation plus large de chaque innovation.

Par ailleurs, le manque de clarté quant aux impacts de la numérisation sur l'alimentation et l'agriculture, et notamment sur la collecte et le recueil des données, risque d'engendrer une concentration extrême du pouvoir dans le secteur de l'alimentation.

L'Agroécologie n'est pas contre la technologie ou l'innovation, du fait que les technologies modernes, y compris les numériques, font partie intégrante du riche éventail d'héritages, de pratiques et de sciences que les producteurs en agroécologie expérimentent et appliquent. Cependant, une analyse des économies politiques associées aux technologies numériques est nécessaire afin de garantir que leur application émane des besoins réels des petits producteurs et petites productrices d'aliments en local et qu'elle est donc spécifique au contexte et/ou adaptée aux conditions locales. Les connaissances paysannes devraient donc toujours être protégées de l'appropriation des données. Il est primordial de se pencher sur les impacts négatifs potentiels que la numérisation pourrait avoir sur les petits producteurs et petites productrices d'aliments. Cependant, ceci exige d'y consacrer une discussion et un espace à part entière, ce que ce processus est incapable d'apporter. De plus, le rapport du HLPE n'a pas mis l'accent sur la numérisation en soi, et nous pensons que ceci devrait rester ainsi pendant ce processus.